



Procès-verbal de l'installation du Comité syndical et de l'élection du Président

L'AN DEUX MIL DIX SEPT le 24 FEVRIER à 15 H 30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de PONTAUMUR sous la Présidence de Mr BATTUT Laurent.

Nombre de membres en exercice : 66
Date de convocation : 14 février 2017

Présents : FARGEIX Alain, MAZUEL Didier, MEZZAROBBA Eric, BRUNELET Jean-Pierre, MORVAN Julien, BARRIER Martine, COMBRE André, POUGHEON Jacky, VERDIER Paul, FAUVERTEIX Marie-Noëlle, GARDE Mathieu, LAPORTE Bernard, MAZAL Jean, TOURREIX Jean-Luc, MICHON Noël, SENEGAS-ROUVIERE Didier, JARRIER Daniel, MAILLOT Bernard, SABY Frédéric, ISACCO Jean-Luc, MARCHEIX Jean-Michel, ANTUNES Fernand, BOBIER David, BESANCON Marie-Hélène, ARNAUD Daniel, SERVIERE Gilles, DAVID Jean, CHAMBROUTY Jean-Paul, MILLET Serge, DUTEIL Jean-Christophe, VERMEIL Didier, LACAM Roland, ROUGHEOL Cédric, MOURTON Valérie, CHABORY Jean-Claude, GAIDIER Michelle, MANDON Roger, VAN KATWIJK Jean, ARCHAUD Claude, ROGER Jacqueline, GIRAUDON Gilles, POUGHEON Thierry, ROSSIGNOL Lucette, VIDAL Josiane, ROUDAIRE Jacques, BARRET Pierre-Edouard, BATTUT Laurent, BROCHARD Marie-Laure, RIVET Annie

Représentés avec pouvoirs : COHADON Eric, ROY Céline, VILLEBONNET Pierre, DE CASTRO Fernand, MANUBY Didier, POUGHON Pierre, DROUILLARD Hugo, MOREL Michel, CHASSAING Valérie, BRUN Eric, PERRIER Claude, VIGIGNOL Marianne, PEYRONNY Jean-Louis, MOURTON Jean-Pierre

Absents : MULLER Lionel, MICHON Claude, BOUCHAUD Monique,

Nombre de membres en exercice :	66
Nombre de membres présents :	49
Nombre de votants :	63

Envoyé en préfecture le 01/03/2017

Reçu en préfecture le 01/03/2017

Affiché le



ID : 063-256301185-20170224-PV_INSTALLATION-AU

OBJET : PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL ET DE L'ELECTION DU PRESIDENT

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Laurent BATTUT, président sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux et a déclaré installer dans leurs fonctions :

Pour la Communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge

ANTUNES Fernand	MANUBY Didier
ARCHAUD Claude	ROGER Jacqueline

Pour la Communauté de communes de Chavanon Combrailles et Volcans :

MAILLOT Bernard	JARRIER Daniel
POUGHEON Jacky	VERDIER Paul
BARRIER Martine	COMBRE André
FAUVERTEIX Marie Hélène	GARDE Mathieu
VILLEBONNET Pierre	LAPORTE Bernard
SENEGAS-ROUVIERE Didier	MICHON Noël
MARCHEIX Jean-Michel	ISACCO Jean-Luc
POUGHON Pierre	BOBIER David
BESANCON Marie-Hélène	DROUILLARD Hugo
CHAMBROUTY Jean-Paul	MILLET Serge
ROUGHEOL Cédric	MICHON Claude
BOUCHAUD Monique	MOURTON Valérie
MANDON Roger	VAN KATWIJK Jean
POUGHEON Thierry	GIRAUDON Gilles
BARRET Pierre-Edouard	PEYRONNY Jean-Louis
BATTUT Laurent	MOURTON Jean-Pierre
RIVET Annie	BROCHARD Marie-Laure
COHADON Eric	MEZZAROBBA Eric
MULLER Lionel	MORVAN Julien
SABY Frédéric	DE CASTRO Fernand
ARNAUD Daniel	SERVIERE Gilles
DUTHEIL Jean-Christophe	VERMEIL Didier
ROSSIGNOL Lucette	VIDAL Josiane
VIGIGNOL Marianne	ROUDAIRE Jacques

Pour la Communauté de communes de Riom Limagne Volcans :

BRUN Eric	LACAM Roland
CHASSAING Valérie	PERRIER Claude

Pour la commune de Communes Dômes Sancy Artense :

FARGEIX Alain	Didier MAZUEL
BRUNELET Jean-Pierre	ROY Céline
MAZAL Jean	TOURREIX Jean-Luc
DAVID Jean	MOREL Michel
GAIDIER Michelle	CHABORY Jean-Claude

Madame ROGER Jacqueline, doyenne d'âge parmi les délégués, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Mr Mathieu GARDE

Madame ROGER Jacqueline explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les Conseils Municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Election du Président :

Après un appel de candidature, Monsieur Laurent BATTUT se déclare candidat à la présidence du SICTOM Pontaugur Pontgibaud, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 63 - bulletins blancs ou nuls : 10 - suffrages exprimés : 53 - majorité absolue : 27

A obtenu :

- Monsieur Laurent BATTUT : 53 voix

Monsieur Laurent BATTUT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été installé. Monsieur Laurent BATTUT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Fixation du nombre de Vice-président

Sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, le Comité Syndical est appelé à fixer le nombre de Vice-Président.

Monsieur le Président rappelle les dispositions de l'article L.521 I-10 du CGCT précisant que le nombre de Vice-Président ne peut excéder 20 % de l'effectif du Comité Syndical soit 14 vice-présidents. Toutefois, le Conseil communautaire peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif soit 20 vice-présidents.

Il propose de fixer le nombre de Vice-présidents à 3.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver cette proposition.

Election des vice-présidents

1^{er} Vice-président en charge des Finances

Monsieur Laurent BATTUT propose la candidature de Monsieur Alain FARGEIX.
Après un appel à candidature, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ~~63~~ - bulletins blancs ou nuls : ~~6~~ - suffrages exprimés : ~~57~~ - majorité absolue : ~~27~~

A obtenu :

- Monsieur Alain FARGEIX : ~~57~~ voix

Monsieur Alain FARGEIX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Vice-président et a été installé.

Monsieur Alain FARGEIX a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

2^e Vice-président en charge des travaux de la collecte et des déchèteries

Monsieur Laurent BATTUT propose la candidature de Monsieur Gilles SERVIERE.
Après un appel à candidature, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ~~63~~ - bulletins blancs ou nuls : ~~9~~ - suffrages exprimés : ~~54~~ majorité absolue : ~~28~~

A obtenu :

- Monsieur Gilles SERVIERE : ~~54~~ voix

Monsieur Gilles SERVIERE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Vice-président et a été installé.

Monsieur Gilles SERVIERE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

3^e Vice-président en charge de la Prévention et la Communication

Monsieur Laurent BATTUT propose la candidature de Monsieur Claude ARCHAUD.
Après un appel à candidature, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ~~63~~ bulletins blancs ou nuls : ~~9~~ - suffrages exprimés : ~~54~~ majorité absolue : ~~28~~

A obtenu :

- Monsieur Claude ARCHAUD : ~~54~~ voix

Monsieur Claude ARCHAUD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Vice-président et a été installé.

Monsieur Claude ARCHAUD a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Constitution du bureau

De la même manière il a été procédé à l'élection de **10 membres du bureau dans lequel siègent le Président et les trois Vice-Présidents**, à savoir :

Monsieur David BOBIER, Monsieur Pierre Edouard BARRET, Madame Martine BARRIER, Monsieur Jean Christophe DUTEIL, Monsieur Jean Michel MARCHEIX, Monsieur Eric MEZZAROBBA, Monsieur Claude PERRIER, Madame Jacqueline ROGER, Monsieur Didier SENEGAS ROUVIERE, Monsieur Jean Luc TOURREIX.

Désignation des délégués au VALTOM

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner les délégués au VALTOM. Monsieur le Président propose :

Délégué titulaire : Monsieur Laurent BATTUT, Délégué suppléant : Monsieur Claude ARCHAUD

Délégué titulaire : Monsieur Alain FARGEIX, Délégué suppléant : Monsieur Gilles SERVIERE

A l'unanimité des membres présents,
Les membres du syndicat ont nommé

Délégué titulaire : Monsieur Laurent BATTUT, Délégué suppléant : Monsieur Claude ARCHAUD

Délégué titulaire : Monsieur Alain FARGEIX, Délégué suppléant : Monsieur Gilles SERVIERE

Désignation des représentants dans divers organismes

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer un représentant des élus au CNAS

A l'unanimité des membres présents,
Les membres du syndicat ont nommé :

- Monsieur Eric MEZZAROBBA

Désignation de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur Laurent BATTUT est nommé Président de la Commission d'Appel d'Offres .

- 3 membres titulaires : Monsieur Alain FARGEIX, Monsieur Gilles SERVIERE, Monsieur Claude ARCHAUD
- 3 membres suppléants : Monsieur Didier SENEGAS ROUVIERE, Monsieur Jean Michel MARCHEIX, Monsieur David BOBIER

Délégations du Comité Syndical au Président

A l'unanimité des membres présents, le comité Syndical décide de donner délégation au Président, pour la durée de son mandat afin :

1°) de procéder, dans les limites fixées par le Comité Syndical , à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre

Délégations du Comité Syndical au Président

A l'unanimité des membres présents, le comité Syndical décide de donner délégation au Président, pour la durée de son mandat afin :

1°) de procéder, dans les limites fixées par le Comité Syndical , à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et à l'article L.2221—5-1, sous réserve des dispositions du code de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

2°) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés adaptés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

3°) de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

4°) de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents,

5°) de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 1000 000 €.

Indemnités de fonction du Président et des Vices Président

Les montants maximums des indemnités de fonction des présidents et vice-présidents des EPCI mentionnés à l'article L.5211-12 du CGCT sont déterminés pour chaque catégorie d'EPCI, par décret en Conseil d'Etat.

Pour une population comprise entre 10 000 habitants à 19 999 habitants, le taux maximal (en % de l'indice brut 1022) est égal à 21,66 % pour le Président et à 8,66 % pour les vices présidents.

A l'unanimité des membres présents, les indemnités sont fixées :

- Pour le Président, à 21,66 % de l'indice brut 1022
- Pour les vices présidents, à 8.66 % de l'indice brut 1022

Election de la commission Finances/ Suivi de la REOM

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de nommer une commission des finances

A l'unanimité des membres présents,
Monsieur Les membres du syndicat ont nommé

Madame Martine BARRIER, Monsieur Laurent BATTUT, Madame Monique BOUCHAUD, Monsieur Eric BRUN, Monsieur Alain FARGEIX, Monsieur Jean Luc ISACCO, Monsieur Jean Pierre MOURTON, Monsieur Gilles SERVIERE, Monsieur Jean Luc TOURREIX, Monsieur Didier VERMEIL.

Président de la commission : Monsieur Alain FARGEIX

Election de la commission Travaux/Collecte/Déchèteries

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer une commission des travaux.

A l'unanimité des membres présents,
Les membres du syndicat ont nommé :

Monsieur Claude ARCHAUD, Monsieur David BOBIER, Monsieur Jean Pierre BRUNELET, Monsieur Fernand DE CASTRO, Monsieur Alain FARGEIX, Monsieur Jean Michel MARCHEIX, Monsieur Jean MAZAL, Monsieur Claude PERRIER, Monsieur Jacques ROUDAIRE, Monsieur Didier SENEGAS ROUVIERE, Monsieur Gilles SERVIERE.

Président de la commission : Monsieur Gilles SERVIERE

Election de la commission Communication/Prévention

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer une commission Communication/Prévention.

A l'unanimité des membres présents,
Les membres du syndicat ont nommé :

Monsieur Claude ARCHAUD, Monsieur Daniel ARNAUD, Madame Martine BARRIER, Monsieur Eric COHADON, Monsieur Eric MEZZAROBBA, Madame Jacqueline ROGER, Madame Céline ROY, Monsieur Frédéric SABY, Madame Marianne VIGNOL. *Monsieur Jean christophe DUTEIL.*

Président de la commission : Monsieur Claude ARCHAUD

Groupe de surveillance des nuisances olfactives

Dans l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation et l'extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Milliazet, commune de Miremont, il est prévu à l'article 4-8, de mettre en place un groupe de surveillance des nuisances olfactives.

A l'unanimité des membres présents,

Le comité syndical, nomme à ce groupe :

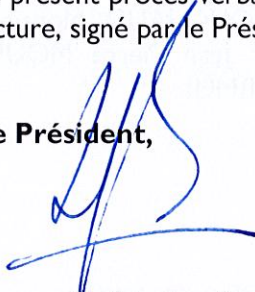
Monsieur Claude ARCHAUD,
Monsieur David BOBIER,
Monsieur Pierre POUGHEON,
Monsieur André ROBERT(riverain)

Question diverses

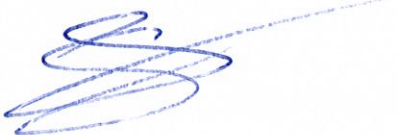
Vote du Budget Prévisionnel 2017 le 31 mars 2017,
Dates des AG à fixer, juin, début octobre et décembre

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 24 février 2017, à 18 heures³⁰, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le Président, le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

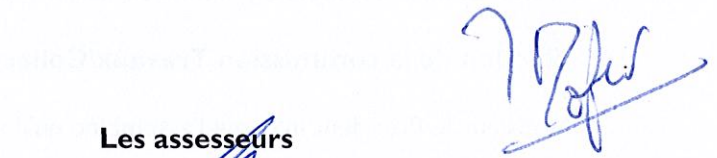
Le Président,



Le secrétaire de séance



Le(a) Président(e) de séance, doyen d'âge,



Les assesseurs

